



La Commune à Vivre

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION CAMPAGNE 2020 APPEL A CANDIDATURE DE CINQ AGENTS RECENSEURS

Le recensement général de la population aura lieu dans notre commune du 16 janvier au 15 février 2020.

Afin de pouvoir procéder à la collecte des informations dans chaque foyer de la commune, nous recherchons **5 agents recenseurs** dont les missions seront les suivantes :

- **Fin d'année 2019** : Suivre les deux demi-journées de formation obligatoire.
- **Début janvier** : Effectuer un repérage des habitations sur l'ensemble du secteur attribué (environ 240 logements).
- **1^{ère} quinzaine de janvier** : Procéder à la dépose, dans chaque boîte aux lettres du secteur attribué, d'un courrier annonçant la campagne de recensement à venir.
- **A partir du 16 janvier 2020** : Remettre à chaque foyers (en main propre) les documents nécessaires à l'enquête.
- **Dans un second temps** : Repasser dans les foyers qui souhaiteront remettre le questionnaire rempli directement à l'agent recenseur (1).

(1) Les personnes recensées auront la possibilité de répondre par le biais d'internet sur un site sécurisé (un mot de passe sera attribué à chaque foyer).

Les personnes susceptibles de candidater devront **impérativement** être disponibles durant les mois de janvier et février et particulièrement en fin de journée, période à laquelle les personnes enquêtées sont présentes.

Si vous êtes intéressé(e)s par cette mission rémunérée, bien vouloir déposer votre candidature à la mairie de Cintré ou l'envoyer par mail : mairie.cintre@ville-cintre.fr avant le 15 juillet 2019.